

Pôle communication

Lundi 13 septembre 2021



POINT SANITAIRE DU DIMANCHE 12 SEPTEMBRE AU SOIR

957 cas confirmés depuis le 18/03/2020	deţ	dont 821 Duis le 06/09/2021	256 nouveaux cas en 24 h
7		1	
patients en réanimation		décès	

Au cours de la journée d'hier, dimanche 12 septembre,

256 nouveaux cas positifs de Covid-19 ont été confirmés ces dernières 24 h, 109 par tests PCR et 147 par tests antigéniques rapides.

Ils portent à 821 le nombre total de cas positifs avérés depuis le lundi 6 septembre.

Désormais, les tests antigéniques ne font plus l'objet d'une confirmation par un test PCR. Les tests antigéniques positifs sont donc comptabilisés comme des cas positifs avérés.

Actuellement, sept personnes sont au service de réanimation (80 % des personnes hospitalisées sont non vaccinées).

L'annonce du décès d'une personne testée positive au Covid-19 est tombée en cours de conférence de presse. Il s'agit d'une personne âgée souffrant de multiples comorbidités.

MODIFICATION DE L'ARRÊTÉ DE CONFINEMENT

Depuis minuit, les modifications de l'arrêté de confinement du 6 septembre décidé conjointement par l'État et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sont entrées en vigueur.

Ces aménagements visent à ralentir autant qu'il est possible la chaîne de transmission, et donc de contamination, du virus Covid-19 à un moment clé de sa propagation.

Chacun doit prendre la mesure de sa responsabilité dans le processus de contamination : chaque déplacement inutile, chaque contact non essentiel est susceptible d'aider le virus à se transmettre d'individu à individu.

Le gouvernement collégial a donc unanimement décidé de restreindre la liste des commerces autorisés à recevoir du public, afin de limiter les contacts et en particulier les regroupements.

Dans cet état d'esprit : les tabacs-presse sont fermés, mais il vous est possible d'acheter votre journal ou votre tabac dans les commerces d'alimentation ou dans les stations-service.

Les autres commerces peuvent poursuivre leur activité sur la base du retrait de commande en boutique ou par le biais de livraison à domicile.

La population doit s'attendre à un prolongement du confinement qui n'a cependant pas encore été acté. Ces décisions seront déterminées par la vitesse de propagation du virus.

COUVRE-FEU

Concernant la mise en place d'un couvre-feu à partir de mardi soir, la décision sera prise ce soir avec les institutions, l'État et le gouvernement. Cette décision relève du haut-commissaire de la République.

ADAPTATION DU SAS SANITAIRE

Afin de soulager les établissements hospitaliers, il a été décidé d'orienter les personnes atteintes du Covid-19, qui ne présentent que peu de symptômes et qui ne peuvent pas s'isoler à domicile, vers les hôtels réquisitionnés par le gouvernement. Cela concerne les malades dont l'état de santé, évalué par un médecin, ne nécessite pas une hospitalisation.

Cette décision a été validée par le gouvernement collégial, sur les préconisations des autorités sanitaires. Elle demande une adaptation du sas sanitaire à l'arrivée en Nouvelle-Calédonie.

Les passagers qui effectuaient leur quarantaine dans un hôtel réquisitionné devront terminer leur confinement à domicile. Ils seront soumis à un test antigénique à l'issue.

Plusieurs passagers vont prochainement sortir, ce qui doit permettre de libérer autant de places pour des personnes positives.

Cette décision ne remet pas en cause à ce stade les conditions d'entrée en Nouvelle-Calédonie.

Pour rappel, les vols internationaux de passagers vers la Nouvelle-Calédonie sont suspendus jusqu'à nouvel ordre, hors transport du personnel médical ou essentiel.

Les vols au départ de la Nouvelle-Calédonie sont maintenus.

Des vols de rapatriement seront organisés prochainement pour les Calédoniens bloqués à l'extérieur.

POINT SUR LA VACCINATION

Les opérations de vaccination se sont poursuivies tout le week-end, y compris le dimanche. Elles nous ont permis de passer la barre des 100 000 personnes ayant reçu une première dose de vaccin, ce qui constitue un résultat très encourageant et qui illustre la prise de conscience des Calédoniens et témoigne de la forte mobilisation des provinces et des communes autour de l'objectif d'une couverture vaccinale maximale en Nouvelle-Calédonie.

Les vaccinodromes organisés en province Nord par la Nouvelle-Calédonie en collaboration avec les communes concernées ont permis de vacciner près de 1 400 personnes à Poya, Koumac, Hienghène, Houaïlou. Dans ces communes, les vaccinodromes restent en place toute la semaine, **samedi inclus**, de 8 h à 16 h. Des navettes sont organisées pour que les personnes des tribus alentours puissent y accéder.

Des vaccinodromes sont également ouverts à Nouméa : à l'hôtel de ville, à Ko We Kara, toute la semaine, le mercredi 15 septembre à La Foa, le samedi 18 septembre à Nouville.

DOSE DE RAPPEL

Depuis ce week-end, les personnes de plus de 65 ans qui ont reçu leur deuxième dose de vaccin il y a six mois peuvent se voir injecter une dose de rappel d'un vaccin ARN. Les vaccins Moderna sont, pour le moment, privilégiés dans ce cas précis.

Cette dose de rappel concerne aussi l'ensemble du personnel de santé.

CONSEILS AUX PERSONNES MALADES

Toutes informations et conseils destinés aux personnes malades figurent sur le site internet du gouvernement, gouv.nc.

Les personnes qui ont des symptômes doivent s'isoler, respecter les gestes barrière, porter un masque, contacter leur médecin ou aller se faire tester dans un centre de dépistage.

Les personnes qui ont été en contact avec une personne positive doivent aller se faire tester aux premiers symptômes et multiplier les précautions.

Elles doivent s'isoler immédiatement, pendant 10 jours à partir de la date du dernier contact avec le cas positif.

S'il est avéré qu'une personne est atteinte du Covid-19, il faut savoir qu'en général la guérison intervient en quelques jours avec du repos et, si besoin, avec un traitement contre la fièvre.

En cas de symptômes, elle doit s'isoler, prévenir son employeur, ses proches et ses potentiels cas contact.

DÉPISTAGE

Le Drive de dépistage de l'ancien CTH Gaston-Bourret, au centre-ville est ouvert de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Un deuxième centre de dépistage est lancé lundi matin, sur le parking du centre médicosocial de la Cafat à Rivière-Salée.

Seules les personnes qui ont des symptômes sérieux peuvent s'y faire tester.

Pour rappel, ces symptômes sont : fièvre, nez qui coule, toux, perte du goût ou de l'odorat.

Les personnes qui ne présentent pas de symptômes ne seront pas prises en charge. En cas de doute sur l'intensité des symptômes, contacter le médecin traitant.

Il faut s'y rendre masqué et respecter la distanciation.

CONTACTS UTILES

dimanche).

Questions relatives au Covid-19 ou en cas de symptômes : 05 02 02 (de 8 h à 17 h, 7 jours sur 7).

Questions relatives aux règles de confinement : 26 63 26 (de 8 h à 16 h) ou <u>pref-covid19@nouvelle-caledonie.gouv.fr</u>

SOS Écoute: 05 30 30 (de 9 h à 1 h, du lundi au samedi; de 9 h à 13 h et de 17 h à 1 h, le